

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA SEANCE DU
CONSEIL MUNICIPAL
du 11 avril 2017**

Le CM,

- Accepte la répartition des subventions aux associations proposées au budget primitif 2017
- Vote le budget primitif M14-2017 en fonctionnement et en investissement.

Vu pour être affiché le 13 avril 2017 conformément aux prescriptions de l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à RURANGE-LES-THIONVILLE, le 13 avril 2017.

**Le Maire,
Pierre ROSAIRE,**